

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2014

---

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD379

présenté par  
M. Savary, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 33, substituer au mot :

« lui »,

les mots :

« l'État ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.